



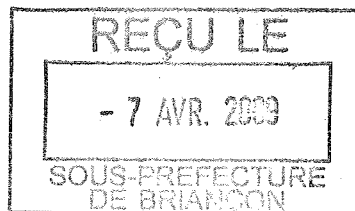
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 mars 2009

Le 30 mars 2009 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 24 mars 2009 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 33
Nombre de pouvoir : 1
Nombre de Votes : 34



M. Pierre BOUVIER est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD – M. Jean-François BELLET (représentant M. Jean SODE) – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

Commune de Cervières : M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ .

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI.

Commune de Néevache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC - Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Roger PERINET (représentant M. Philippe MARIACHER).

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. Christian BREMOND.

AVAIT DONNE POUVOIR : M. Thierry DUCURTIL à M. Guy HERMITTE.

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

DELIBERATION N°2009- 030 DU 30 MARS 2009

Rapporteur : M Pierre BOUVIER

**OBJET : FINANCES & RESSOURCES INTERNES
COMPTE ADMINISTRATIF 2008 / BUDGET « ORDURES MENAGERES »**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 10 mars 2009,

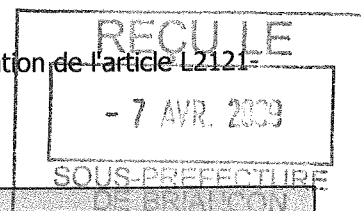
Vu l'avis unanimement favorable des Membres de la Commission FINANCES en date du 20 mars 2009,

Le Président ayant quitté l'assemblée,

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice dressé par M. Alain BAYROU, Président de la Communauté de Communes du Briançonnais, et présenté par M. Pierre BOUVIER, Vice-président délégué aux finances et ressources internes,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,



DELIBERE

■ Prend acte du Compte Administratif 2008, lequel peut se résumer ainsi :

INVESTISSEMENT

	Réalisé	Résultat N-1	Résultat de clôture	Reste à réaliser
Recettes	4 197 799.73		4 197 799.73	507 819.36
Dépenses	950 321.51	3 057 693.61	4 008 015.12	817 387.90
Excédent	3 247 478.22		189 784.61	
Déficit		3 057 693.61		309 568.54

FONCTIONNEMENT

	Réalisé	Résultat N-1	Résultat de clôture
Recettes	3 818 671.49		3 818 671.49
Dépenses	3 773 874.22	28 576.42	3 802 450.64
Excédent	44 797.27		16 220.85
Déficit		28 576.42	

■ Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

■ Reconnaît la sincérité des comptes,

■ Arrête les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus et résumés comme suit :

- le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 016 220.85 €
- le solde d'exécution s'élève à 189 784.61 €.

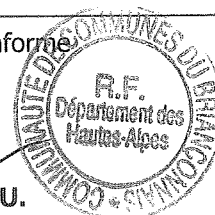
■ Vote le présent Compte Administratif.

■ Dit que les résultats seront repris lors de l'établissement du Budget Primitif 2009.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain BAYROU.



Date dépôt S.P. : - 6 AVR. 2009

Date affichage : - 8 AVR. 2009